

Compte rendu du Conseil Municipal

27 mai 2014

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 15 avril 2014**

- **Tracteur**

En vue du remplacement du véhicule communal vétuste, Laurent Bissuel fait part au conseil municipal d'un devis reçu pour l'acquisition d'un tracteur pour la commune. Il s'agit d'un tracteur de 70 chevaux d'occasion. Le devis s'élève à 13 800 € HT. Afin d'avoir une utilisation optimale de ce véhicule, un devis pour un godet arrière neuf a aussi été demandé. Ce dernier s'élève à 1 314 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du tracteur et du godet. Le conseil municipal sollicite une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le véhicule actuel est conservé, lors de sa mise en épave, la commune s'orientera vers l'acquisition d'un utilitaire d'occasion.

- **Etude d'aménagement global du bourg**

Madame le maire expose au conseil municipal les remarques faites au cours de la dernière réunion entre le Conseil Général, le cabinet Oxyria, le cabinet Pollen et à certains membres du conseil.

Le conseil municipal doit décider de ce qui sera réalisé au titre du COCA et ce qui est à exclure de ce dernier. Après avoir repris point par point les projets, le conseil municipal valide pour la mise en sécurité du bourg :

- pour l'entrée Nord (cimetière) : juste une matérialisation au sol de trois bandes avec un changement de l'emplacement du panneau de signalisation de l'entrée du bourg ;

- pour l'entrée du Sud (route de Chirassimont) : une matérialisation au sol de trois bandes à l'entrée du bourg, un rétrécissement au niveau de l'ex-poste, la réalisation d'un passage pour piétons en amont de celui-ci.

- pour l'entrée Est : une matérialisation au sol de trois bandes à l'entrée du bourg, des trottoirs seront réalisés avec un rétrécissement entre les maisons avec priorité aux véhicules montants. La banane, actuellement en place, sera supprimée.

L'allée des Platanes ayant déjà été exclue du Coca, lors d'une précédente réunion, Madame le maire signale que des demandes de devis sont en cours.

Une nouvelle rencontre est programmée avec le cabinet Oxyria afin d'envisager le financement optimal de chaque opération en sollicitant l'enveloppe *Amendes de police*.

- **Rythmes scolaires**

Madame le maire et Angélique Muguet exposent qu'avec le nouveau décret "Amont" concernant les rythmes scolaires, les horaires d'école peuvent être assouplis. Les délégués aux rythmes scolaires des mairies de Chirassimont et Machézal se sont réunis. Une proposition va être faite lors du prochain conseil d'école à savoir :

- le mardi : fin de l'école à 15h00 avec intervention de l'ASAJ (association sportive activités jeunesse) et l'EIMD (école intercommunale de musique et de danse)

- le vendredi : fin de l'école à 15h00 avec mise en place d'activités à la main des communes.

- le lundi et le jeudi, les horaires de sortie d'école resteront à 16 h 30.

Le transport scolaire se fera à 16 h 30. Une participation financière pourra être demandée pour chaque enfant, la somme restant à définir.

Après validation des nouveaux horaires par le conseil d'école, une réunion publique sera programmée avec les parents.

- **Communication Petit Malécazien**

Plusieurs présentations du petit malécazien ont été faites au conseil municipal par Jean Pierre Truchet. Ce dernier est en cours de préparation et sera distribué en juillet dans les boîtes aux lettres.

- **Site internet**

Ginette Laurent a présenté différents sites internet afin que la commune de Machézal est son propre site officiel. Une présentation a été retenue. Une demande de devis sera faite.

- **Recensement**

Un recensement de la population va être réalisé en janvier et février 2015. Un coordinateur doit être nommé afin d'effectuer la relation entre l'Insee, l'agent recenseur et la population. Notre secrétaire de mairie sera la coordinatrice.

- **Vidéoprojecteur**

Le conseil municipal se pose la question d'un achat d'un vidéo projecteur afin d'animer différemment les réunions. Une présentation de certains documents notamment lors du budget serait plus facile. Des demandes de devis seront faites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45 mn